

Pétanque : Montmidi - Le Grand-Breuil et Chauvigny champions de la Vienne tête à tête

Les championnats de la Vienne, toutes catégories en tête à tête, organisés par le Comité départemental de la Vienne de pétanque, le 5 juin, parc de Blos-sac, à Poitiers, ont connu un très grand succès. 256 joueurs environ, 57 juniors et 40 cadets se disputèrent le titre envié de champion départemental individuel. En senior, c'est René Berger, du Pétanque-Club Montmidi qui est champion, mais c'est le finaliste Dominique Challot, qui représentera notre comité aux championnats de France tête à tête, les 9 et 10 juillet, à Toulouse. René Berger étant déjà champion en doublette avec Jean-Paul Guillon.

Comme l'année dernière, c'est le Pétanque-Club Montmidi qui aura l'honneur de représenter la Vienne, aux championnats de France de doublettes et de tête à tête.

LES RESULTATS

Seniors. — Huitième de finale :

Berger, de Montmidi bat Gabanou, de Montmidi.

Auvin, de Lenazay bat Merle, de Cenon.

Da Silvera, de Ligugé bat Sanchez, de Montmidi.

Maingault, de Naintré bat Chaffour, de Bonneuil-Matours.

Touron, de Civray bat Raison de la Pétanque Poitevine.

Boutry, de Châteauneuf bat Tranchant, de Loudun.

Challot, de Montmidi bat Berland, de Civray.

Cail, de Montmidi bat Ribardière, de la Pétanque Châtelleraudaise.

Quart de finales : Berger bat Boutry ; Maingault bat Da Silvera ; Touron bat Auvin ; Challot bat Cail.

Demi-finales. — Berger bat Touron ; Challot bat Maingault.

Finale. — Berger René de Montmidi bat Challon Dominique, de Montmidi, par 13 à 10.

Juniors. — Quarts de finale. —

Plaud, de Baumont bat Lucquiaud, de Linazay ; Vincelot, du Grand-Breuil bat Ring, de Châteauneuf ; Eprinchard, du Grand-Breuil bat Lequilleux, de Montmidi ; Macon, de Chauvigny bat Seigne, de Châteauneuf.

Demi-finale. — Eprinchard bat Vincelot ; Plaud bat Macon.

Finale. — Eprinchard Gérard du Grand-Breuil bat Plaud Philippe, de Beaumont par 13 à 5.

Cadets. — Quart de finales. — Hommeau, de Saint-Martin bat Ribardière, de la Pétanque Châtelleraudaise ; Chaffour, de Bonneuil-Matours bat Jubert, de Chauvigny ; Maurice, de Chauvigny bat Moreau, de Montmidi ; Lebeau, de Jaunay-Clan bat Duqueroux, de Chauvigny.

Demi-finales. — Marrice bat Lhommeau ; Lebeau bat Chauffour.

Finale. — Le cadet Lebeau Didier, de Jaunay-Clan bat le cadet Maurice Didier, de Chauvigny, par 13 à 10.